

CARTE BANCAIRE
CREDIT AGRICOLE
CENTRE FRANCE
A0000000422010
CB
LE 30/12/25 A 15:58:49
AGRO SERVICE 2000
RIGNAC
46500
0865055
16806
43315929000280
#####7495
C6EF4ED8F06FFF07
001 000009 29
C @
NO AUTO: 954397
MONTANT:

RIGNAC
JES

AGRO - SERVICE

La Ruralité Passionnément

2000

www.agroservice2000.com

ENT INDIV CLARY DAMIEN

130 CHEMIN DES CHENES
46100 LISSAC ET MOURET
FRANCE

1265,21 EUR

DEBIT
TICKET CLIENT
A CONSERVER
MERCI AU REVOIR
21042339

08

N° Client : 10077271

Date : 30/12/202

Page 1 /

Date de DP

30/12/2025

Quantité	Référence	Désignation	Prix Unit HT	Remise	P.U. Net	Montant HT
24	LSA 066.01-4260060	RONCE DOUX GALVA N°15 2.4X10 200ML	47,00	7,00%	43,71	1 049,04
1	LSA 028.04-2133113	LOT 3 CHAUSS. TIGE COURTE 40/45ROMY	6,40		6,40	6,40
1	LSC 027.02-0751999	GILET SANS MANCHES GRIS XL	20,75	25,00%	15,56	15,56
-1	AS2 043.01-0276120	BA 10€TTC MIN ACHAT 60€TTC	8,33		8,33	-8,33
-1	AS2 043.01-0276120	BA 10€TTC MIN ACHAT 60€TTC	8,33		8,33	-8,33

Tous les 120€TTC d'achat (hors matériel)						
du 01 au 31 décembre 2025						
Recevez par mail, 20€TTC, dans la limite de						
9 bons d'achat par facture						
(sur la gamme libre-service, hors matériel,						
produits cour de ferme et tubulaire).						
Bons d'achats différés à recevoir par mail à partir						
du 15/01/2026 et à valoir jusqu'au 28/02/2026,						
uniquement sur les produits libre-service en magasin						
(en stock et sur commande), hors matériels, roulants,						
produits cour de ferme et autres opérations spéciales.						
En cas de commande pendant la période de la Sélection Noel,						
les bons d'achats sont générés si et seulement la totalité						
de la commande est réglée.						
Aucun bon d'achat ne sera attribué en cas de règlement						
incomplet d'une commande liés à la sélection Noel						
du 01 au 31 décembre 2025						
Conditions d'utilisation du 15/01/2026 au 28/02/2026 :						
1 bon d'achat à utiliser par tranche de 60€TTC encaissés						
du 15/01/2025 au 28/02/2025						
Non cumulable avec les bons d'achat « matériel ».						

: 180.00 Euros						

Le vendeur se réserve expressément la propriété des marchandises
livrées jusqu'au paiement intégral de leur prix en principal
et intérêts, mais l'acheteur en devient responsable dès leur remise
matérielle, le transfert de possession entraînant celui des risques.

IBAN : FR7618715002000800333066103 - CEPAFRPP871 - En cas de retard de paiement, une indemnité forfaitaire de 40 euros sera facturée et les
sommes facturées entraîneront des pénalités de retard égales à trois fois le taux de l'intérêt légal

Agro Service 2000 - Société par Actions Simplifiées au capital de 5 392 000€ - 2, Rue Émile Duclaux - 63360 Saint-Beauzire - Tél. +33 4 73 52 78 78
SIRET : 433159 290 00363 - APE : 4661Z - RCS Clermont-Ferrand : 433 159 290 - N°Intracom : FR 19 433 159 290

AGRO-SERVICE 2000 RIGNAC
ZA DES VIEILLES VIGNES
LIEU-DIT LE CAUSSE
46500 RIGNAC

T : 05 65 40 40 40
F : 05 65 11 45 25

SIRET 433159 290 00280



ENT INDIV CLARY DAMIEN
130 CHEMIN DES CHENES
46100 LISSAC ET MOURET
FRANCE

FACTURE N° 19150208

N° Client : 10077271

Date : 30/12/2025

Page 2 / 2

TVA%	Montant HT	Remises	Frais Divers	Base HT	Montant TVA	Montant TTC
20,00	1 054,34			1 054,34	210,87	1 265,21
Echéance 000N00 - NET-COMPTANT				Total HT	1 054,34	
1 265,21 A échéance au 30/12/2025 par CARTE BANCAIRE				Total TVA	210,87	
				Total TTC	1 265,21	
				Devise	EUR	

IBAN : FR7618715002000800333066103 - CEPAFRPP871 - En cas de retard de paiement, une indemnité forfaitaire de 40 euros sera facturée et les sommes facturées entraîneront des pénalités de retard égales à trois fois le taux de l'intérêt légal